



Association Etudes et Consommation CFDT du Languedoc Roussillon

Siège social : Infothèque Consommateurs
2, impasse de la Sarriette 34500 BEZIERS

Tél : 04 67 11 28 96

Courriel : assecocfdt.lr@wanadoo.fr

Site web : <http://assecocfdt.langrou.free.fr/>

Etats généraux du Rail et de l'Intermodalité en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

3 EXIGENCES POUR L'ASSECO CFDT LR:

**PRIORITÉ AUX TRAINS DU QUOTIDIEN ET À LA MIXITÉ DU TRAFIC
VOYAGEURS/FRET SUR LES LIGNES NOUVELLES**

APTES À LA GRANDE VITESSE

**PAS DE GARE TGV SUPPLÉMENTAIRE SANS POSSIBILITÉ DE
CORRESPONDANCE QUAI A QUAI AVEC LE RÉSEAU FERROVIAIRE
RÉGIONAL ET HORS LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE**

**STOP A LA GABEGIE D'UNE
GARE TGV MONTPELLIER SUD DE FRANCE A LA MOGÈRE**

Association de consommateurs liée à une grande confédération syndicale de salariés qui porte en particulier au sein des entreprises les valeurs de solidarité et d'émancipation, l'ASSECO CFDT du Languedoc-Roussillon prend en compte l'**importance des transports dans la vie quotidienne des salarié-e-s (y compris chômeurs, retraités, stagiaires en formation)** : ils impactent leurs temps contraints (notamment durée des trajets rallongée par les embouteillages), les font contribuer malgré eux, au détriment de leur pouvoir d'achat et de leur santé, à la surconsommation d'énergies fossiles et polluantes.

L'ASSECO CFDT LR s'est particulièrement investie dans le grand débat public de 2009 sur la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan en apportant une large contribution au cahier d'acteurs déposé par l'Union Régionale CFDT Languedoc-Roussillon.

Elle a continué à suivre ce dossier en même temps qu'elle participait aux rencontres bimestrielles sur les TER entre la direction régionale de la SNCF et les associations d'usagers.

Depuis 2012, elle travaille notamment avec la Coordination Régionale Interassociative LNMP. Elle est aussi membre de France Nature Environnement Languedoc-Roussillon.

Grâce à 155 souscripteurs ayant répondu à l'appel lancé en commun avec Agir pour l'Environnement et Attac Montpellier, elle a engagé, parallèlement à cette dernière, une double action contentieuse devant le Tribunal Administratif et devant le Conseil d'Etat pour la résiliation du contrat de PPP entre SNCF Réseau et la SAS Gare de la Mogère sans lequel la réalisation aberrante de cette dernière n'aurait pas pu être engagée précipitamment. Mais le traitement de ces recours comme du premier engagé personnellement par un militant contestant directement la décision d'engager le projet, va moins vite que le chantier...

En lien avec la "Position commune des CFDT Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées pour les Etats généraux du rail et de l'intermodalité" que viennent de publier les deux Unions Régionales en préparant leur fusion, l'ASSECO CFDT LR invite notamment chacun-e à répondre au questionnaire lancé par le conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées (en ligne sur regionlrmp.fr/rail ou questionnaire papier à poster d'ici le 9 juillet sous enveloppe sans l'affranchir à ETATS GENERAUX DU RAIL - LIBRE REPONSE 63249 - 77469 SOUPPES SUR LOING CEDEX).

Questionnaire Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité

Région LR/MP

DES SUGGESTIONS DE RÉPONSE DE L'ASSECO CFDT LR À LA QUESTION 19

Avez-vous d'autres suggestions ou remarques sur le transport par train et par autocar dans la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ?

- 1- **Non à la mise en service de nouvelles gares voyageurs, sur les lignes aptes à la Grande Vitesse, hors d'intersections permettant les correspondances quai à quai avec les TER et autres trains des lignes classiques existantes** (ce qui disqualifie les projets actuels Montpellier Sud de France à la Mogère sur le CNM et de Béziers Est A 75 profil haut sur la LNMP) ou incompatibles avec le passage des trains de fret (ce qui disqualifie le projet de Narbonne Pont des Charrettes sur la LNMP).
- 2- **Accueil des TGV utilisant les lignes nouvelles dans les points d'échanges multimodaux cœurs de ville** (gares de Nîmes, Montpellier Saint-Roch, Béziers, Narbonne et Perpignan) tant que l'évolution du trafic voyageurs ne justifie pas la réalisation de deux pôles de correspondances ferroviaires prioritairement destinés aux transbordements TER TGV (études à reprendre pour déterminer les réservations foncières à effectuer pour l'implantation de ces pôles comme des voies supplémentaires permettant le dépassement des trains de fret par les TGV sans immobilisation des premiers)
- 3- **Réalisation et mise en service du raccordement de Saint Brès du CNM** (Contournement Nîmes Montpellier) vers la gare Montpellier Saint-Roch (assurant un premier portail d'interconnexion entre CNM et ligne classique intermédiaire en dehors des extrémités Lattes et Manduel du contournement pour pouvoir tirer partie du doublet de ligne en cas de blocage exceptionnel d'un tronçon) .
- 4- **Assurer la mixité fret voyageurs de la LNMP de Béziers à Rivesaltes** (indispensable pour sécuriser la forte croissance souhaitable du trafic fret que la ligne des étangs (submersions et embruns) ne permet pas) ; cette mixité est exclue dans le projet SNCF Réseau actuellement validé alors qu'elle est indispensable au retour sur investissement
- 5- **Améliorer la fréquence et le cadencement des TER de manière à réduire les temps contraints de déplacement lieux de travail ou formation/domicile**, en tenant compte des caractéristiques démographiques, socio-économiques, environnementales et culturelles des bassins de vie desservis et des articulations avec autres transports en commun et modes doux de déplacement (piétonnier et cycliste). Pour un service de qualité intégrant le besoin de sécurité ressenti, conforter la présence d'agents SNCF au contact des usagers dans les trains et les gares.
- 6- **Moderniser les liaisons Béziers-Millau-Séverac-Neussargues-Clermont Ferrand et Clermont Ferrand-Nîmes-Marseille** pour raccourcir les temps de trajet, favoriser et permettre de nouvelles liaisons est-ouest (ex. Toulouse Mende La Bastide (jonction vers Langogne Clermont-Ferrand et Alès Nîmes) via Albi Rodez Séverac Marvejols), ouvrir des haltes ferroviaires en zone urbaine par exemple à Béziers Jean Moulin et Boujan, maintenir au moins les gares nécessaires au croisement sur ligne à voie unique, remplacer les bus TER parallèles au rail par du matériel autorail adapté.
- 7- **Etudier afin d'évaluer dans une approche transport durable fret et voyageur pour planifier selon leur efficacité économique, leur utilité sociale et leur pertinence environnementale la remise en service de certaines voies ferrées abandonnées dans les 50 dernières années** qui permettraient un remaillage ferroviaire adapté à l'évolution des besoins de mobilité autre que routière; exemples en Languedoc-Roussillon : Vias Paulhan Gigean Montpellier (desservant notamment Pézenas, Villeveyrac) - Montpellier Castries Sommières - Alès Bessèges - Remoulins Pont Saint-Esprit (sur rive droite du Rhône dévolue au trafic fret) - Lunel Saint-Gilles Arles - Paulhan-Faugères ...
- 8 - **Modernisation ou restauration de lignes à fort potentiel touristique** : train jaune, avec correspondance à Puig Cerda avec le réseau ferroviaire Sud-Catalan - Montréjeau-Luchon - Tarbes-Bagnères-de-Bigorre (station la Mongie)...
- 9- **Modernisation des gares centres de Frontignan, Sète, Agde, Béziers, Narbonne, Lézignan, Carcassonne, Castelnaudary** (avec accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite et évolution en vraies Pôles d'Echanges Multimodaux)
- 10- **Développer et harmoniser une politique tarifaire incitative et équitable par tronçons de dessertes de proximité** : en tirant les leçons de diverses expériences régionales, politique générale de prix encourageant les formules abonnements pour inciter à l'utilisation régulière des trains et des transports en commun urbains ou interurbains (autocars relevant de la région) qui leur sont articulés (titres combinés), tarifs sociaux notamment pour les chômeurs, les précaires, les jeunes en tenant compte des revenus et avec au moins 3 tranches pour limiter les effets de seuil sur critères de revenus.
- 11- **Participation d'élu-e-s du Conseil Régional aux réunions bimestrielles TER** de la direction de la SNCF Mobilité + SNCF Réseau avec les associations d'usagers et consommateurs

La position commune des CFDT Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées présente par ailleurs, pour des questions à réponses fermées qui ne permettent pas de hiérarchiser les priorités dans les besoins, des recommandations de réponse cohérentes avec ses préconisations.

On les trouvera sur le site internet : <http://asseco.cfdt.langrouis.free.fr/actions/transport.html>